Business Unit
Le Creativ' Center
Marie-Claire Le Reun
La Rochelle
Tél : 06 28 19 80 60

Financement possible à 100 %

par

Le bilan de compétences : construisez votre nouvelle vie !

<u>La démarche</u> comprend 24 heures réparties sur 2 à 3 mois :

- 14 heures d'entretien en 7 rendez-vous de 2 heures
- 2 heures de questionnaires de réflexion et de diagnostic
- 8 heures de travail personnel

- **<u>Public</u>** : tous publics
- **<u>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</u>** : oui

La prestation est ouverte à tous publics. Pour les personnes en situation de handicap, les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée.

Marie-Claire Le Reun
marieclaire@lecreativcenter.com
06 28 19 80 60 lecreativcenter.com

- **Lieu** : Présentiel, distanciel par zoom ou hybride suivant le souhait du bénéficiaire.
  Présentiel au 32 rue de la Pépinière, 17000 La Rochelle
- **Budget** : 1700 Euros TTC

Objectifs

Le Bilan de compétences est une opportunité unique pour :

- Faire le point sur votre évolution professionnelle
- Valoriser vos expériences et vos compétences
- Utiliser votre plein potentiel pour vous épanouir et contribuer positivement
- Envisager plusieurs stratégies d'avenir possible
- Définir vos projets professionnels et un plan d'action concret et réaliste

1/ Une phase préliminaire : l'entretien préalable

- Analyse de la demande et des besoins du bénéficiaire
- Information sur la méthode et les outils de travail
- Définition d'objectifs
- Construction de l'alliance de travail ainsi que sa contractualisation

2/ Une phase d'investigation

A/ Analyse de l'itinéraire professionnel et des compétences acquises

Rendez-vous 1 :
- Confirmation des objectifs du bilan de compétences
- Analyse de l'itinéraire professionnel avec le portefeuille de compétences
- Exploration des activités extraprofessionnelles (loisirs, activités associatives…)
- Mise en évidence de la cohérence de l'itinéraire

Rendez-vous 2
- Etude des réalisations importantes tant sur le plan professionnel qu'extraprofessionnel
- Réflexion sur les échecs professionnels et les raisons qui ont causé ces échecs
- Identification des compétences qui ont été développées dans les réussites et les échecs

B/ Analyse de la personnalité, des motivations et des valeurs

Rendez-vous 3
- Analyse de la personnalité et des besoins profonds de la personne
- Identification des métiers qui peuvent convenir à ce type de personnalité
- Inventaire des Points d'ancrage de Carrière : ce qui est primordial pour la personne

Rendez-vous 4
- Analyse des postes précédents : ce que le bénéficiaire a aimé ou pas dans le contenu du poste, les relations avec les autres, les conditions de travail
- Les points forts et les points de vigilance dans son métier
- Les valeurs dans le travail
- Les centres d'intérêt et les motivations dans le travail
- Réflexion sur le style relationnel

C/ Construction des projets d'évolution

Rendez-vous 5
- Recherche créative de plusieurs projets d'évolution professionnelle
- Exploration de la transférabilité des savoir-faire et savoir-être sur les projets définis
- Confrontation des projets au marché du travail
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou de freiner les projets

Rendez-vous 6
- Analyse des différents projets
- Profil du poste et de l'entreprise recherchés
- Résultats des enquêtes métiers
- Définition des secteurs d'activité

3/ Une phase de conclusion

Rendez-vous 7

- Synthèse des résultats de la phase d'investigation
- Validation des projets professionnels étudiés
- Définition d'une stratégie et d'un plan d'action concret avec les différentes étapes
- Finalisation ensemble de la synthèse du bilan de compétences

Outils utilisés :

- Inventaires de personnalité et questionnaires d'auto-évaluation
- Enquêtes métiers
- Fiches métiers et référentiels de compétences afin de repérer les compétences mobilisables sur les projets
- Un document de synthèse de la démarche de bilan, des projets envisagés et du plan d'action est élaboré en fin de parcours.

Marie-Claire Le Reun
marieclaire@lecreativcenter.com
06 28 19 80 60 lecreativcenter.com

Modalités pédagogiques et postures utilisées :

Le bilan de compétences dure 24 heures, sur une amplitude comprise entre 6 et 12 semaines avec la même consultante, Marie-Claire Le Reun, tout au long de l'accompagnement.
Marie-Claire Le Reun accompagne le bénéficiaire pour faire le point sur son parcours, réfléchir à sa dynamique d'évolution professionnelle et personnelle et mettre en place un projet d'avenir (formation ou reconversion).

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre :

Marie-Claire Le Reun utilise des méthodes et outils appropriés aux bénéficiaires et adapte sa pédagogie au public accueilli. Elle dispose d'une large palette d'outils dont certains inventés par Le Creativ' Center.

Moyens permettant de suivre l'exécution du Bilan et ses résultats

- À l'issue du bilan de compétences, une synthèse du bilan est remise au bénéficiaire,
- Au cours du bilan de compétences, le bénéficiaire remplit une attestation de présence,
- À l'issue du bilan de compétences, le bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports du bilan,
- Six mois après la remise de la synthèse, Marie-Claire Le Reun reprend contact avec le(a) bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien (physique ou téléphonique).

Modalités et délais d'accès

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par e-mail ou par voie dématérialisée.

La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

Financement du bilan de compétences

- Si le bilan de compétences est réalisé hors temps de travail, le CPF peut être mobilisé.
    - Une convention de formation avec ITG Learning – Le Creativ' Center est établie et le bénéficiaire s'inscrit sur le site du Compte Personnel de Formation avec le lien que nous lui transmettons

- Si le bilan de compétences est réalisé pendant le temps de travail, il peut être pris en charge par le plan de développement des compétences. Cela fait l'objet d'une convention écrite entre l'employeur, le salarié et l'organisme prestataire du bilan de compétences.

Points forts du bilan de compétences

- Un accompagnement bienveillant et un espace de partage qui fortifie votre confiance en vous
- Des outils créatifs pour élargir votre horizon et vous permettre de trouver le bon cap pour votre prochaine étape professionnelle,
- Marie-Claire Le Reun, votre interlocutrice unique a une expertise confirmée en France et à l'international. « C'est parce que j'ai effectué moi-même un changement de carrière et de nombreux choix stratégiques que je mesure le rôle important du Bilan de Compétences pour être inspiré, accompagné et soutenu. »

Résultats attendus

- Une meilleure connaissance de soi et confiance en vos talents
- Un projet d'évolution professionnelle qui correspond à vos besoins et motivations et des pistes à plus long terme
- Une stratégie définie et un plan d'action concret avec les différentes étapes

97 % des bénéficiaires ont été satisfaits de leur bilan avec Le Creativ' Center et ont vu leur situation professionnelle évoluer significativement.

Marie-Claire Le Reun
marieclaire@lecreativcenter.com
06 28 19 80 60 lecreativcenter.com